

Roscoff infos

| Magazine d'informations municipales

www.roscoff.fr



**Conseil Municipal Enfants,
c'est parti pour deux ans !**

p5

Label Famille Plus obtenu !

p7



En ce début de mois de novembre, la tentation est grande de faire le point sur les événements marquants de l'année.

La météo favorable a redonné ses lettres de noblesse à la saison touristique et a été appréciée par tous, locaux comme vacanciers. Il s'agit d'une période de rencontre et de convivialité indispensable au bon équilibre psychologique de chacun de nous.

Les grandes manifestations nautiques, comme les grandes fêtes communales ont connu une très bonne fréquentation et laissé un excellent souvenir dans les esprits. Les professionnels du tourisme qui sortent d'une période intense de travail, comme tous les bénévoles qui se sont mobilisés sans compter pour satisfaire nos visiteurs de passage, peuvent être satisfaits.

En septembre, la rentrée scolaire a ouvert le dossier de la réforme des rythmes scolaires qui amène une réflexion de fond et de nouveaux usages à compter de la rentrée de septembre 2014. La semaine de 4 jours et demi modifiera considérablement l'organisation du fonctionnement de nos écoles, comme de nos services communaux.

Le forum des associations rassemblant 45 des 75 associations roscovites a montré le dynamisme de nos bénévoles, la qualité et la diversité de leurs interventions, et ouvert la reprise des activités.

Les travaux d'aménagement urbain destinés à permettre le rapprochement du nouveau port de plaisance au centre-ville représentent un chantier majeur qui se terminera en avril 2014. L'ordre de réalisation des travaux est la rue Joseph Le Mat, la rue Alexis Gourvenec, et enfin, la rue de Plymouth.

Le chantier attendu de rénovation de l'ancien centre de nutrition situé à Laber, et destiné aux étudiants du nouveau campus universitaire dépendant de l'UPMC est enfin commencé avec une fin de travaux prévue en mai 2014.

Le prochain édito du magazine Roscoff Infos ne paraissant qu'en janvier 2014, je voudrais, dès maintenant souhaiter à chacune et à chacun de bonnes fêtes de fin d'année.

Joseph Séité, Maire

Penn kentañ miz Du eo, ha c'hoant bras en deus an nen d'ober ar renabl eus an traoù a-bouez a zo bet e-pad ar bloaz.

Gant an amzer vrvan en deus gallet an touristerezh sevel e gein, ha plijet eo bet an holl gant an hañvezh, an dud eus ar vro kenkoulz hag an hañvourien. Bez' ez eo ar vakañsoù ur maread plijadur ma c'haller kejañ ouzh tud all, hag un dra ne c'haller ket tremen heptañ ez eo, evit yec'hed spered an holl ac'hanomp.

Tud a-leizh zo bet en abadennoù bras war vor hag er gouelioù bras er gumun, hag eñvorennoù mat-tre e vo ar re-se evito. Kontant e c'hall tud a-vicher an touristerezh bezañ, hag int oc'h echuiñ ur reuziad labour start, evel an dud a-youl vat o deus strivet par ma c'hallent evit plijout d'ar weladennerien a dremene du-mañ.

E miz Gwengolo, en distro-skol, ez eo bet digoret teuliad adreizh implij-amzer ar skolioù. Ret e vo prederiañ a-zevri, ha boazioù nevez a vo adalek distro-skol 2014. Gant ar sizhunvezh 4 devezh hanter e vo kemmet-bras aozadur mont en-dro hor skolioù, kenkoulz ha hini servijoù ar gumun.

E forum ar c'hevredigezhioù ez eus bet bodet 45 kevredigezh diwar ar 75 a zo e Rosko. Diskouezet ez eus bet pegement a startijenn zo gant hon tud a-youl vat, ha pegen mat ha diseurt eo an traoù a reont, hag adkroget ez eus bet gant an obererezhioù.

Ur chanter bras-bras eo al labourioù da dostaat ar porzh-bageal nevez da greiz kêr, hag echuet e vo e miz Ebrel 2014. Graet e vo al labourioù en urzh-mañ : ar straed Jozef ar Mad, ar straed Alexis Gourvenec, hag erfin, ar straed Plymouth.

O c'hortoz e oad e vefe renevezet ar greizenn-vagañ gozh en Aber, evit studieren ar c'hampus skol-veur nevez e dalc'h an UPMC. Krog eo ar chanter, a-benn a fin, hag e tlefe al labourioù bezañ echuet a-benn miz Mae 2014.

Ne vo ket embannet pennad-stur ar c'hannadig Rosko Keleier a-raok miz Genver 2014, se zo kaoz e karfen da bep hini ac'hanoc'h gouelioù laouen e fin ar bloaz.

Joseph Séité, Maer

Sommaire

VIE MUNICIPALE p.3

- L'Oignon de Roscoff à la conquête de l'Europe
 - Le recensement de la population
 - Roscoff s'engage pour l'emploi
- Elections municipales : côté pratique
 - Procès Verbal Electronique

TRAVAUX - URBANISME p.4

- Centre de loisirs Kerjoie : entre démolition et rénovation
- Travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics
 - L'écoquartier de la gare

ENFANCE - JEUNESSE p.5

- Un nouveau conseil municipal enfants
- Semaine du goût : focus sur les épices

ECONOMIE/TRIBUNES p.6

- Mercredi : jour de marché à Roscoff
 - Tribunes

CULTURE - ANIMATIONS p.7

- Label Famille Plus
- Tous mobilisés pour le Téléthon

VIE ASSOCIATIVE p.8

- Office Municipal des Sports

Directeur de la publication : Joseph Séité

Rédaction : Mairie de Roscoff

Crédit photos : Mairie de Roscoff

Création de la maquette :

Le Ciré Jaune Communication - GROUPEBDC

Réalisation et impression : Imprimerie de Bretagne

Tirage : 3 000 exemplaires



Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.fr

L'Oignon de Roscoff à la conquête de l'Europe !

L'Oignon de Roscoff qui détient depuis 2009 l'AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) a obtenu le 16 septembre dernier l'AOP (Appellation d'Origine Protégée); une reconnaissance européenne qui protège le produit emblématique de Roscoff au-delà de nos frontières.

Pourquoi l'AOP ?

L'AOP assure une reconnaissance et une protection de l'Appellation d'Origine Oignon de Roscoff par l'ensemble des 28 pays de l'Union Européenne. Ce label permet de préserver un patrimoine culturel et gastronomique. L'assurance d'un oignon produit selon un cahier des charges précis et un savoir-faire particulier.

Quels changements ?

Le logo de l'Oignon de Roscoff sera désormais accompagné de la mention AOP et de son logo. Cette nouvelle reconnaissance va contribuer à accroître sa notoriété sur le marché européen et faire face à la concurrence étrangère.



▲ L'AOP a été obtenu grâce au travail assidu du Syndicat de l'Oignon de Roscoff et des producteurs d'oignons AOC.

Renseignements : Syndicat de l'Oignon de Roscoff - Kergompez
29250 St Pol de Léon - 02 98 69 68 67 - www.oignonderoscoff.fr

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février sur la commune de Roscoff.

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'est simple

Pour vous faire recenser, c'est très simple. Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous et vous remet les questionnaires. Vous les remplissez et il vient les récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

La commune recrute

La commune de Roscoff recrute, pour la période du 3 janvier au 28 février 2014, 10 agents recenseurs qui auront pour mission de déposer et de retirer les imprimés destinés à la population. Deux demi-journées de formation seront dispensées par l'INSEE au cours de la première quinzaine de janvier.

Profil de l'agent recenseur :

- Aptitudes relationnelles,
 - Bonne présentation,
 - Discrétion, confidentialité,
 - Ordonné, méthodique,
 - Grande disponibilité et ténacité :
- l'agent recenseur peut être appelé à exercer sa mission le soir et le samedi,
- Capacité d'assimilation :
- l'agent recenseur doit être capable d'assimiler rapidement les règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement.

Merci d'adresser votre candidature

(CV + lettre de motivation manuscrite), avant le 22 novembre 2013, à :
Monsieur Le Maire - 6 rue Louis Pasteur
29680 ROSCOFF ou par courriel :
secretariat.mairie@roscoff.fr

Deux contrats d'apprentissage et un nouvel emploi d'avenir

La ville de Roscoff a procédé à l'embauche de trois nouveaux agents : deux contrats d'apprentissage au sein des services « espaces verts » et « restauration scolaire » et la création d'un contrat d'avenir au sein de la police municipale.

Clément HELLEU en Terminale Bac Pro Aménagement Paysager au CFA de KERLIVER à HANVEC intègre le service des espaces verts jusqu'au 31 août 2014.

Mickaël BLI en Bac Pro Cuisine au CFA de PLOUFRAGAN est apprenti à la restauration scolaire.

Sonny PIVERT, âgé de 23 ans, souhaite effectuer une carrière dans les forces de l'ordre. Il va dans un premier temps se former au métier d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie publique) et souhaite dans un avenir proche passer le concours de Policier Municipal.

Le Procès Verbal Electronique à Roscoff

Depuis le 4 novembre 2013, la police municipale est équipée de procès-verbal électronique (PVE), un nouvel outil qui permet de relever les infractions au code de la route sur un support numérique. Ce dispositif permet de remplacer la contravention par timbre-amende sur support papier et d'automatiser le traitement des infractions, même pour les véhicules immatriculés hors France.

Le contrevenant est informé de la verbalisation par un avis d'information déposé sur son pare-brise (infraction au stationnement), ou verbalement par la police municipale (infraction au code de la route). La contravention parvient ensuite au domicile du contrevenant par voie postale, dans un délai de quatre à quinze jours.

Plus d'infos : Police Municipale - 02 98 19 33 74

Elections Municipales : côté pratique

L'élection des conseillers municipaux aura lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014. Plusieurs nouveautés interviendront :

Le lieu, tout d'abord. **Les 3 bureaux de vote sont déplacés à l'Espace Mathurin Méheut**, dans les

salles Rannic et Astan, et les scrutins ne se dérouleront donc plus à la salle polyvalente.

D'autre part, pour la première fois, les électeurs éliront, en même temps que les conseillers municipaux et par le même bulletin de

vote, les conseillers communautaires représentant la commune de Roscoff à la Communauté de Communes du Pays Léonard.

Une nouvelle carte électorale sera adressée à chaque électeur, début mars 2014.

Les habitants remplissant les conditions pour figurer sur les listes peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 31 décembre 2013.

Renseignements :

Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00 - accueil.mairie@roscoff.fr

Centre de loisirs Kerjoie : entre démolition et rénovation

Depuis la rentrée, le centre de loisirs Kerjoie est en travaux. Suite à un diagnostic réalisé en 2010, le bâtiment central doit être détruit dans les mois à venir. Son état de solidité ne permet pas d'accueillir du public. Avant la démolition, le bâtiment doit être désamianté. Cette opération s'élève à 27 800 € TTC. La partie cuisine et restauration est en cours de réfection. Les cuisines ne répondent plus aux normes pour assurer le service de restauration. Les cloisons et le plafond vont être remplacés et le mobilier adapté. La salle de restauration va également être rénovée et les fenêtres changées.

Le local accueil jeunes fermé

Durant les travaux, le local accueil jeunes est fermé. L'équipe d'animation du centre de Kerjoie remercie les familles pour leur compréhension.



▲ Le bâtiment central de l'accueil loisirs Kerjoie doit être démolé pour la sécurité de tous.

Travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics



La loi «Handicap» de 2005 pose le principe de la continuité de la chaîne de déplacement. La mise en accessibilité des différents maillons (transports, voirie, cadre bâti) de cette chaîne suppose l'existence d'outils de programmation. C'est ainsi, qu'après avoir confié une mission d'expertise à l'association «Handicap, Insertion et Accessibilité», le conseil municipal a adopté le 27 avril 2012 le Plan d'Aménagement des Voiries et des Espaces publics (PAVE) qui présentait un certain nombre de dysfonctionnements constatés en ville de Roscoff, et des

préconisations pour améliorer la situation.

Parmi les mesures proposées figuraient la pose de bandes podotactiles (encore appelées bandes d'éveil de vigilance) présentant une texture que les piétons atteints d'une déficience visuelle peuvent reconnaître au toucher (par les pieds, au travers des chaussures, ou à la canne blanche) et dont on recouvre le sol de certains lieux publics pour leur signaler un danger : obstacle, sortie d'une zone sécurisée, un changement de niveau, etc.

▲ Des travaux de pose de bandes podotactiles ont été entrepris dans plusieurs rues du centre ville.

L'écoquartier de la gare



▲ Le projet d'aménagement de l'écoquartier avance tout à fait correctement.

A ce jour, le dossier d'aménagement de cette zone, qui devrait accueillir environ 120 logements, avance tout à fait correctement.

Madame JANIN, Commissaire Enquêteur, chargée du dossier de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, a rendu ses conclusions et le conseil municipal aura à se prononcer sur ce projet dès que les négociations engagées avec Réseau Ferré de France et la SNCF auront abouti à un accord, ce qui devrait être le cas avant la fin de cette année.

Durant cette période de mise au point des conditions de vente par les deux propriétaires à la ville de Roscoff, avec l'appui des services de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, plusieurs formalités ont été réalisées :

- Bornage des terrains avec les propriétaires riverains,
- Sondages de sol,
- Diagnostic du hangar.

Enfin, le conseil municipal a accepté la proposition de Monsieur le Maire d'engager une procédure de concession d'aménagement afin d'assurer, sous le contrôle de la collectivité, la réalisation de cette opération.

Pêche à pied : appel à volontaires.

Durant 4 ans, de Locquirec à Santec, les sites de pêche à pied du territoire vont être suivis au travers de comptages, enquêtes, relevés afin d'expérimenter une meilleure gestion de l'activité de pêche à pied récréative.

Pour mener à bien ce projet ambitieux d'ampleur nationale, le CPIE (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement) souhaite mobiliser un groupe de volontaires pour suivre les différents sites de pêche.

Marées d'automne 2013

Lundi 04 novembre à 12h – coef 101

Mardi 03 décembre à 11h45 – coef 103

Modalité des enquêtes : le comptage dure en moyenne 15 min. Réaliser les enquêtes nécessite 45 minutes environ. Les informations et le matériel sont fournis au préalable.

Pour devenir volontaire :

Contactez Bénédicte Compois, chargée de projets CPIE Trégor au 02 98 67 53 38 ou par mail cpiemorlaix.dd@orange.fr

Plan Algues Vertes : un bilan d'étape encourageant

Dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes, une charte a été signée en mai 2013 sur l'Horn Guillec, après plusieurs mois de travail. Le pari ambitieux consiste à engager en moins d'un an les 2/3 des agriculteurs du territoire (495) correspondant à 80 % de la surface agricole utile. But recherché ? Améliorer les pratiques et diminuer les flux azotés à l'échéance 2015. De nombreuses actions ont été prévues pour convenir à un maximum d'agriculteurs, qu'ils soient légumiers ou éleveurs. Durant l'été 2013, 75 exploitants se sont engagés dans la démarche. Les élus du Syndicat Mixte de l'Horn mais aussi les agriculteurs référents réaffirment l'importance de rester mobilisés sur cette baie.

Routes départementales n°58 et n°788

Réunion publique du 12 novembre 2013

Le Conseil Général mène les études préalables à la conception du projet d'aménagement de la RD 58 entre le Pont de la Corde et le giratoire de Kergompez sur les communes de Saint-Pol-de-Léon et Plouénan.

Ce projet a fait l'objet d'une procédure de concertation publique du 9 septembre au 4 octobre 2013. Une nouvelle étape consiste aujourd'hui à faire la synthèse, auprès des collectivités et de la population, des observations émises durant cette concertation.

Une réunion publique est programmée le mardi 12 novembre de 18h30 à 20h30 au Cristal, rue Prat Per à Plouenan.

Le dossier d'impact sera ensuite finalisé avant l'étape suivante d'enquête publique pour une déclaration d'utilité publique.

Un nouveau conseil municipal enfants

Seize nouveaux conseillers enfants ont été élu le 18 octobre dernier par les élèves des deux écoles de la commune pour un mandat de deux ans.



▲ Après avoir choisi leurs candidats, les élèves ont déposé leurs bulletins de vote dans les urnes. Les anciens conseillers municipaux enfants ont procédé au dépouillement des plis avant la proclamation des résultats.

Mis en place en 1997, le Conseil Municipal Enfants est une assemblée renouvelée tous les deux ans. Il compte 16 enfants roscovites, élus en classe de CM1 ou de CM2. Son but est d'initier et sensibiliser les enfants à une démarche citoyenne et de leur permettre de s'engager et de participer activement à la vie de leur cité.

Le 18 octobre dernier, les élèves scolarisés sur la commune ont élus leurs représentants parmi les 24 candidats qui se sont présentés. Après une campagne électorale menée dans les écoles, les élèves se sont rendus aux urnes avec en main leur carte d'électeur (réalisée pour l'occasion) pour élire les seize représentants (huit pour chaque école).

Durant deux ans, nos jeunes élus monteront des projets autour de l'environnement, l'animation, la sécurité et la solidarité. Une cérémonie officielle d'installation sera organisée courant du mois de novembre.

Les élus :

Ecole Les Moguerou : Sami Amrane, Mélina Clochard, Félix Collen, Yanis Daniélou, Valentin Goarnisson, Youen Le Roux, Evann Michel et Pierre Morvan.

Ecole Ange Gardien : Doriane Botton-Amiot, Andréa Cabioch, Agathe Goncalves, Elise Guéguen, Anissa Harrach, Laurine Quéméner, Mathieu Torche et Jade-Clémentine Séité Guivarch.

Dernier projet pour les anciens conseillers

Les élus du précédent Conseil Municipal Enfants ont réalisé la dernière action de leur mandat en participant à un séjour de 6 jours avec d'autres jeunes sur le thème de l'eau.

Les Petits Débrouillards Bretagne ont organisé en partenariat avec les Petits Débrouillards PACA (Provence, Alpes, Côte d'Azur) dans le cadre d'un projet Leader un séjour de 6 jours sur le thème de la gestion de l'eau, durant les vacances de La Toussaint.

Le séjour concernait un groupe de 18 jeunes de 8 à 13 ans, dont 6 habitant le Pays de Morlaix (6 anciens conseillers du CME de Roscoff), 6 le pays Haute-Provence et 6 le pays S.U.D. dans le but d'offrir de la mixité et une approche croisée des problèmes de gestion de l'eau sur ces 3 territoires, où les jeunes se sont déplacés pour des visites de sites et des activités de découverte. Les trois premiers jours d'activités ont eu lieu dans le Pays de Morlaix et les 3 derniers dans la région PACA.

Ce séjour a permis aux enfants de découvrir le cycle de l'eau domestique mais également de mieux connaître les enjeux de chaque territoire grâce à des approches comparées. Au-delà de la sensibilisation sur le thème de l'eau, les anciens élus du CME ont pu échanger avec d'autres jeunes et découvrir d'autres régions.

Semaine du goût : focus sur les épices !

A l'occasion de la semaine du goût qui s'est déroulée du 14 au 20 octobre, le service enfance jeunesse a organisé de nombreuses activités pendant la pause méridienne pour faire découvrir aux enfants, les épices.



▲ Les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire ont découvert la route des épices !

Le service enfance jeunesse a organisé de nombreux ateliers pour faire découvrir, aux enfants, les épices : huiles de bain aux épices, tableaux d'épices, kim goût et kim odeur, coloration aux épices, orange senteur...

Durant la semaine, les enfants ont pu, à travers une exposition située dans le hall du restaurant scolaire, découvrir la route des épices. Au centre de loisirs Kerjoie, la cuisine aux épices a été expérimentée par les enfants et les plus grands ont cuisiné des soupes aux multiples saveurs avec les anciens de la maison de retraite Saint Nicolas...et pour finir le pain d'épices artisanal a été la gourmandise de cette journée accompagné d'un thé indien (lait aux épices).

Dans les assiettes du restaurant scolaire le carvi, le curry, la cannelle et autres saveurs ont parfumé les plats des enfants.

Recyclez vos journaux !

L'école privée Ange Gardien recycle les journaux en partenariat avec l'entreprise Cellaouate. Il est possible de déposer ses vieux journaux dans le bac jaune qui se trouve sous le préau de l'école du lundi au vendredi aux heures suivantes : de 7h30 à 9h, de 13h15 à 13h30 et de 16h30 à 18h30.

Ecole Ange Gardien - rue Célestin Séité - Roscoff

Réforme des rythmes scolaires

La commune organise en novembre prochain une réunion au sujet de l'aménagement des rythmes scolaires. L'ensemble des partenaires participant à la mise en place de ce nouvel aménagement ainsi que les parents d'élèves seront conviés sur invitation. Cette réunion permettra d'exposer les pistes de travail mais également de prendre en compte les propositions de chacun pour une mise en place à la rentrée 2014/2015.

Mercredi, jour de marché à Roscoff

Le marché hebdomadaire de Roscoff se déroule chaque mercredi matin sur le Quai d'Auxerre. Très prisé, notamment en période estivale, il contribue à l'essor touristique, économique et social de la ville. Zoom sur son fonctionnement avec Yves Bérault, délégué du marché pour la ville de Roscoff.



Roscoff Infos : Quelle est votre fonction ?

Yves Bérault : « Je suis commerçant non sédentaire dans l'habillement marin. Depuis 25 ans, je participe chaque semaine à différents marchés du Pays de Morlaix mais également dans les Côtes d'Armor. Je suis membre délégué du marché pour la ville de Roscoff et mon rôle est de faire le lien entre les commerçants non sédentaires et la commune, responsable du marché.

En collaboration avec le placier, je me charge de régler les problèmes d'organisation sur le marché, les conflits entre commerçants... Trois réunions sont organisées dans l'année avec les élus municipaux pour évoquer plus largement les difficultés rencontrées sur le terrain. »

RI : Comment les commerçants sont sélectionnés sur le marché ?

Y.B. : « Tous les commerçants qui se présentent peuvent obtenir un emplacement mais il

est impératif qu'ils possèdent une carte de commerçant non sédentaire délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

A Roscoff, il y a quatre catégories : les habitués présents toute l'année, ceux présents d'avril à octobre, les saisonniers présents en juillet et août et les occasionnels dits volants. Le placier procède au tirage au sort pour définir la place de certains commerçants. Le commerçant non sédentaire doit se soumettre au règlement de la commune et payer son emplacement. »

RI : La réglementation en terme d'hygiène est respectée ?

Y.B. : « Les marchés sont des lieux très contrôlés par les services d'hygiène et par les Douanes. Des passages réguliers sont organisés tout comme chez les commerçants sédentaires. »

RI : Le marché de Roscoff a-t-il une particularité ?

Y.B. : « Pas de particularités, mais on peut parler de la saisonnalité, le marché accueille plus de 150 commerçants en été contre une

trentaine environ en hiver. La différence est importante. L'hiver, les commerçants retrouvent une clientèle plus locale, plus fidèle. »

RI : Les marchés du Pays de Morlaix sont très appréciés, comment l'expliquez-vous ?

Y.B. : « Je suis membre de l'association des Marchés du Pays de Morlaix, nous avons effectué de nombreuses actions promotionnelles en collaboration avec la CCI de Morlaix pour valoriser l'ensemble des marchés du territoire. La création d'un site internet, de sacs promotionnels ou encore d'animations commerciales ont permis aux habitants du territoire de connaître les différents marchés. Sur les droits de places collectés, la commune de Roscoff verse 10 % à l'association pour contribuer à cette promotion. N'oublions pas, le marché a un vrai rôle social dans une commune. »

Le mot de la majorité

En cette période de rentrée, deux événements nous confortent dans notre manière de conduire les dossiers déterminants pour la population en général, mais plus particulièrement pour les générations futures.

Se déplacer à Roscoff

Le développement économique et touristique de notre commune est lié à son accessibilité. Roscoff se trouve face à trois enjeux importants :

- Veiller à favoriser son accès direct par l'amélioration de la voie départementale RD 58 et le contournement de St Pol de Léon,
- Développer la mobilité en interne, le succès des navettes estivales passant de 6000 à

14 600 passagers en est la preuve, comme l'implantation d'un commerce de location de vélos et voitures électriques,

- Réaliser un réseau cyclable communale et intercommunal avec des itinéraires lisibles et sécurisés, complétés par une offre de stationnement vélos.

L'Aménagement des rythmes scolaires

Cet enjeu majeur pour le bien-être des enfants scolarisés sur la commune ne sera atteint qu'avec le concours de tous les acteurs éducatifs (enseignants, personnels territoriaux, responsables et bénévoles associatifs, parents,...). C'est la raison pour laquelle, sur la base des échanges entre ces partenaires

et au regard des réponses apportées par les familles au questionnaire adressé en juin, va être bâti un **Projet Educatif Territorial** qui permettra d'organiser les activités éducatives prolongeant le service public de l'éducation et de soutenir des actions correspondant à des besoins identifiés sur la commune.

Le but essentiel étant de maintenir le plaisir de se rendre à l'école malgré une présence hebdomadaire plus longue, en diversifiant l'offre éducative et l'encadrement des enfants. C'est en associant et en mobilisant le plus grand nombre que ces défis seront relevés.

"Roscoff, ensemble pour demain"

Le mot de l'opposition

La réforme des rythmes scolaires s'étendra à l'ensemble des communes à la prochaine rentrée 2014. Les 24 heures d'enseignement hebdomadaire seront réparties sur 4 jours et demi au lieu de 4 aujourd'hui. Les journées de classe seront ainsi allégées et les heures d'apprentissage mieux positionnées pour tenir compte des capacités d'attention des enfants. À Roscoff, comme dans la majorité des communes, les écoliers auront classe le mercredi matin.

Certaines communes ont appliqué les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013 et ont essuyé les plâtres. Des critiques pleuvent actuellement, fatigue de l'enfant, manque de moyens, improvisation... Nous avons quelques mois pour tenir compte des premières expériences.

La réforme doit alléger la journée de classe et non l'alourdir, toutefois la collectivité doit proposer une prise en charge des enfants, gratuite pour les familles, jusqu'à l'ancienne heure de fin de classe, soit 16h30, si les parents le souhaitent. Elle nécessitera un engagement des parents au minimum pour un trimestre afin de mettre en place les moyens nécessaires.

La réforme doit s'appuyer sur une véritable concertation associant à la fois les équipes pédagogiques, les parents d'élèves, les personnels communaux mais aussi mobiliser les associations communales, voire intercommunales, qui disposent également de compétences et de ressources. Les activités proposées peuvent être sportives, ludiques, culturelles, manuelles ou encore créatives et doivent, dans la mesure du possible, avoir lieu en dehors des locaux de

l'école afin de permettre à l'enfant de réellement dissocier ces activités de l'apprentissage scolaire.

Le projet éducatif territorial formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducatives. Ces temps d'activités périscolaires ne peuvent se résumer à de simples garderies.

Groupe gauche plurielle et citoyenne
<http://roscoffagauche.blogs.letelegramme.com>

Label Famille Plus reconduit à Roscoff

La commune de Roscoff a présenté son audit de contrôle pour confirmer l'obtention du Label Famille Plus. Le label a été reconduit pour une durée de 3 ans.

A quoi sert le label Famille Plus ?

Créé en 2006, Famille Plus est un label national reconnu et soutenu par les services de l'Etat en charge du tourisme. Décliné sur quatre territoires : montagne, mer, nature et ville, ce label garantit aux vacanciers partant en famille de bénéficier d'un accueil et de prestations adaptés à leurs besoins.

Roscoff est l'une des 118 villes labellisées en France. La commune s'est engagée dans cette démarche en partenariat avec l'Office de Tourisme et les différentes structures d'accueil de la commune (hébergements, activités, restaurations...).

A travers des audits, l'organisme Famille Plus juge les établissements et leurs attraits possibles pour un public familial, qu'il s'agisse de la signalétique, des accueils téléphoniques, des animations pour enfants durant les diverses zones de vacances, des points de change pour bébé, d'une politique tarifaire adaptée, de la mise en place de matériel, de la mise à disposition de menus adaptés pour les enfants... Ce label figure dans les divers guides, les moteurs de recherche, c'est un gage de qualité pour les touristes.

Roscoff, cité familiale

La station de Roscoff en tant que lieu de villégiature pour un séjour familial en bord de mer mérite d'être davantage connue. L'obtention du label Famille Plus y contribue. L'offre qualitative à Roscoff est en mesure de répondre à la demande des familles pour un séjour estival ou lors des vacances scolaires. Lors de son passage, **l'auditrice a mis en avant l'implication de la ville de Roscoff et de ses partenaires dans l'aménagement urbain, la mise en valeur du caractère patrimonial et l'animation en direction des familles et des enfants** (Festival Place aux Mômes, visite de la criée spécial enfants, animations à la bibliothèque...).

De plus, elle a également souligné l'exemplarité de plusieurs professionnels sensibles à l'accueil des familles et qui se distinguent des autres villes (hébergement et restauration).

Fédérer de nouveaux partenaires

Pour attirer un public familial et satisfaire parents et enfants, il est nécessaire de fédérer de nouveaux prestataires pour améliorer l'image de la ville. L'Office de Tourisme a pour mission d'encourager de nouveaux prestataires à les suivre dans cette démarche.



La ville de Roscoff possède de nombreux atouts pour une clientèle familiale



Plus d'infos : Office de Tourisme de Roscoff - 02 98 61 12 13 - www.tourisme-roscoff.com

Le chèque cadeau 100 % Haut Finistère

Pour encourager le commerce de proximité et promouvoir le développement économique local, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix met en place sur le territoire du Pays de Morlaix, le chèque cadeau « 100 % Haut Finistère ».

Vous êtes à la recherche d'une idée originale pour un anniversaire, pour Noël, pour la fête des mères ou la fête des pères ? Vous prévoyez un achat groupé ? Ayez le réflexe Chèque cadeau 100 % Haut Finistère !



Valable dans près de 400 commerces et 61 communes du Pays de Morlaix, il permettra à l'heureux bénéficiaire de se faire plaisir tout en contribuant au développement économique local.

Les commerçants participants de Roscoff : Hôtel Restaurant « Le Brittany », Restaurant « Le Surcouf », Restaurant « Le Hublot » et le Casino jeux, Camping « Aux Quatre Saisons », salon de coiffure « C au Carré », l'institut de beauté « Instant de beauté », « MOP Bijoux », « La Maison du Marin », « le Comptoir de la Mer », « Ti mat », « Lovely Shop », « So Coquelicot » et Yves Bérault, habillement marin.

Plus d'infos : Tél. 02 98 62 29 95
<http://www.morlaix.cci.fr> - 100pour100-hautfinistere@morlaix.cci.fr

La liste des commerçants qui participent à l'opération est téléchargeable sur le site web.

Téléthon : tous mobilisés



A l'occasion du Téléthon organisé au niveau national les 7 et 8 décembre prochain, l'Association Roscovite contre les Myopathies organise un programme riche et varié le samedi 7 décembre.

A partir de 10h et tout au long de la journée à l'Espace Mathurin Méheut

- Petit marché / Vente de produits au profit du Téléthon
 - Petite restauration (crêpes, gâteaux, thé, café...)
 - Animation corsaire avec bateau pirate et chasse aux trésors pour les enfants (animation proposée par Marc Olivier Veilhan).
 - Défilé du club canin en ville
 - 21h – 00h00 : Concert de CARBON – musique pop rock - entrée 4 €
- Venez nombreux, l'ARM compte sur vous !

Renseignements : Association Roscovite contre les Myopathies
Christian REFLOC'H, Président
06 81 71 38 25 - chris.refloch@bbox.fr

L'Office Municipal des Sports de Roscoff

Créé en 1985, l'Office Municipal des Sports regroupe aujourd'hui 10 associations et compte environ 900 licenciés. Sa mission ? Assurer une bonne coordination entre les clubs sportifs roscovites. Rencontre avec Jacqueline Bauduin, Présidente.



L'Office Municipal des Sports est l'interlocuteur privilégié entre la ville et les associations pour toutes les questions relevant du champ sportif. Jacqueline Bauduin en assure la présidence depuis 2010 : « L'OMS a différentes fonctions ; nous gérons les réservations de salles et de terrains pour les championnats et stages sportifs, nous recensons et relayons les demandes de travaux et enfin nous proposons la répartition des subventions municipales » explique t-elle.

Si toutes ces missions sont bien menées c'est grâce à une équipe solide qui est à la tête de l'OMS. « Au sein du bureau, il y a une bonne répartition des tâches : une personne est attirée pour le planning des salles, une autre pour la répartition des subventions..., grâce à ce travail d'équipe, nous collaborons dans la bonne entente » rajoute la présidente.

Les représentants des clubs sportifs se réunissent trois fois par an pour exposer leurs projets et faire part de leurs avis sur l'organisation générale. Chaque année, au moins de juin, une mise à l'honneur des sportifs roscovites est organisée. « Nous mettons en avant des sportifs ou des dirigeants de clubs qui se sont démarqués durant l'année écoulée, cette manifestation permet de valoriser le sport à Roscoff et de créer du lien entre associations » explique Jacqueline.

« Le niveau des sportifs ne cesse de s'améliorer »

Roscoff aujourd'hui peut se féliciter de son attrait sportif.



▲ Chaque année, l'OMS récompense les sportifs et dirigeants sportifs : l'équipe U11 des Paotred-Rosko (football) a été récompensée en 2013.

« Le nombre de licenciés n'a pas augmenté de façon flagrante mais le niveau des sportifs dans les différents clubs ne cesse de s'améliorer. » Que ce soit au football, au judo, au twirling, au tennis ou encore au roller, les sportifs accèdent à des compétitions de hauts niveaux et obtiennent de belles places. « Le deuxième point positif pour Roscoff, c'est la diversité des sports pratiqués, le roller, le karaté ou encore le twirling sont des sports qui ne sont pas proposés dans les communes alentour ce qui engendre un nouveau public et contribue au dynamisme de Roscoff » conclut Jacqueline.

Roscoff, ville sportive

La ville accueille chaque année de grandes manifestations sportives : le trail « Roscoff TO Roscoff, le triathlon ou encore de grandes manifestations nautiques comme le Tour du Finistère à la Voile ou encore la Solitaire du Figaro qui permettent à de nombreux sportifs chevronnés de découvrir le territoire.

Commémoration du 11 novembre

La population Roscovite est invitée à assister nombreuse à la commémoration du lundi 11 novembre selon le programme suivant :

- 9h45 : rassemblement devant la mairie
- 10h : messe à l'église Notre Dame de Croas Batz
- 11h : défilé jusqu'au Monument aux Morts
- Allocutions
- Dépôt de gerbe
- Décorations
- 11h45 : réception en mairie organisée par la municipalité

Contact :

Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00

Si on sortait ?

Vous souhaitez connaître les animations organisées sur Roscoff ? Consultez la lettre « Si on sortait ? » qui est disponible à l'office de tourisme ou à l'hôtel de ville mais aussi sur le site internet : www.roscoff.fr.

Cérémonie des vœux 2014

Vœux à la population :
vendredi 3 janvier 2014
18h – Salle Polyvalente

Vœux aux associations :
samedi 18 janvier 2014
11h – Espace Mathurin Méheut

Les trophées de la vie locale

La Caisse Locale de Crédit Agricole organise l'opération « Les Trophées de la Vie Locale » qui récompense les initiatives des associations ou établissements scolaires qui contribuent à l'animation du territoire finistérien. Cette année, le montant total des prix à répartir entre les gagnants du canton de St-Pol-de-Léon s'élève à 2 250 € (5 prix de 300 € et 5 prix de 150 €). Les deux meilleurs dossiers participeront au concours départemental (5 prix de 2 000 €). Les dossiers sont à retirer dans les agences du Crédit Agricole du Finistère ou téléchargeables sur : www.ca-finistere.fr ou www.breizhbanque.com. Les dossiers, dûment complétés et argumentés, doivent être déposés dans les agences au plus tard le 21 janvier 2014.

